

## NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document must continue to apply.



## AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originalement doivent continuer de s'appliquer.

## DONNÉES DE FABRICATION POUR PANTALON EN MOLLETON, BRUN

### 1.0 **PORTÉE**

#### 1.1 Portée

Les présentes données de fabrication visent les exigences relatives au matériaux, à la conception et à la fabrication pour la Pantalon en Molleton, Brun remis au membres de la Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN).

#### 1.2 Utilization prévue

Le Pantalon en Molleton, Brun sont habituellement portées avec les Chandail en Molleton, Brun.

#### 1.3 Classification

Les Pantalons visés par ces données de fabrication sont de type suivant: Pantalon en Molleton, Brun.

#### 1.4 Propriété intellectuelle

Les informations, données, formules, algorithmes, logiciels, processus, systèmes, méthodes, dessins, ouvrages, figures, tableaux, croquis, photos, plans, dessins, spécifications, échantillons, rapports, noms, inventions ou idées, de même que le libellé ou le savoir-faire figurant aux présentes (ci-après désignés sous le nom collectif «propriété intellectuelle») sont la propriété exclusive de Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale (ci-après le « MDN »). Nul n'a le droit de reproduire, divulguer, diffuser ni utiliser, de quelque manière ou sous quelque forme que ce soit, cette propriété intellectuelle, en tout ou en partie, sans le consentement écrit préalable du MDN. Pour de plus amples informations sur les restrictions applicables à cette propriété intellectuelle, ou pour demander le consentement du MDN, veuillez contacter l'autorité contractante.

#### 1.5 Documents applicables

Les documents suivants font partie intégrante de ces données de fabrication dans la mesure prescrite et appuient les spécifications lorsqu'ils sont cités à titre de référence. Tous les autres documents de référence doivent être considérés comme fournissant de l'information supplémentaire seulement. En cas de divergence entre les documents cités en référence et le contenu du présent document, ce dernier a préséance.

#### Spécifications et Normes du MDN (fournies sur demande)

- D-80-001-028/SF-001 Spécification pour le cordage tressé de fibres synthétiques filées

- D-80-001-055/SF-001 Spécification pour Étiquette, vêtement et équipement
- D-83-001-005/SF-001 Spécification pour Fermeture à glissière blocable
- D-LM-008-002/SF-001 Spécification pour marquage des articles à entreposer ou à expédier

Normes générales du Canada/Centre des ventes (courriel: ncr.cgsb-ongc@pwgsc.gc.ca)

- CAN/CGSB-54.1 Points et coutures
- CAN/CGSB-86.1-2003 Étiquetage pour l'entretien des textiles

Normes fédérales américaines (FED-STD) (<http://assist.daps.dla.mil/quicksearch/>)

- A-A-55126B Commercial Item Description - Fastener Tapes, Hook and Loop, Synthetic
- A-A-50199 Commercial Item Description - Thread, Polyester Core, Cotton or Polyester-Covered
- FED-STD-595C - Colors Used in Government Procurement

1.5.1 Ordre de préséance

L'ordre de préséance est comme suit:

- (a) En cas d'incohérence entre les documents contractuels, comme le contrat, les données de fabrication et les modèles réglementaires, l'ordre de préséance suivant doit être suivi: le contrat, les données de fabrication et les modèles réglementaires;
- (b) En cas de contradiction entre ces données de fabrication et les références citées dans ce texte, l'énoncé de ces données de fabrication doit avoir préséance;
- (c) L'Autorité contractante doit être contactée pour des clarifications en cas d'incohérence dans les présentes données de fabrication; et
- (d) Rien dans le présent document ne remplace les lois et les règlements qui s'appliquent, à moins d'avoir obtenu une exemption spécifique.

1.6 Normes relatives aux matériaux

Les normes de matériaux suivantes complètent cette norme:

- (a) Spécification pour Tricot de polyester, velours double face, Brun; et
- (b) Spécification pour Tissu croisé de nylon/coton, Brown, imperméable à l'huile ou à l'eau.

1.7 Définitions

Couleur de Terre	La couleur terre se décrit comme une palette de couleurs comprenant des teintes de brun, de havane, de gris, de vert, d'orangé et de blanc et certaines teintes de rouge. La couleur terre est sobre et mate afin d'imiter les couleurs naturelles que l'on retrouve dans la terre, la mousse, les arbres et les roches. Pour les besoins des présentes spécifications, la couleur terre (le cas échéant) doit être composée d'une gamme de couleurs formée principalement du brun, du havane et du gris (mats) conformes à la norme FED STD-595C et ne doit inclure aucun orangé, rouge ni blanc.
Fermeture à boucles et à crochets	Une fermeture qui consiste en deux bandes de nylon, l'une ayant des fils en crochet et l'autre ayant une surface rugueuse, qui forment un fort lien lorsque pressées ensemble. Commercialisée sous le nom de VELCRO®.

Fermeture à glissière	Une fermeture qui attache ensembles deux chaînes de maillons à l'aide d'un curseur, communément connu sous le nom de fermeture éclair.
-----------------------	--

### 1.8 Croquis descriptifs

Les croquis des Pantalons sont inclus dans cette Annexe et ont été conçus pour seulement donner une description générale de celles-ci. Ils ne sont pas à l'échelle et ne sont représentatifs du style, de l'ajustement, de la palette de couleurs ou de la forme de l'article final. Les croquis descriptifs suivants sont à l'Appendice 1:

- (a) Figure 1: Vues du devant et du dos; et
- (b) Figure 2: Étiquette de Marquage et d'Entretien.

### 1.9 Patrons

Le MDN fournira les patrons suivants:

- (a) Modèles réglementaires: DSSPM 107-03 - Pantalons en molleton de combat, dessin de camouflage canadien (DCamC<sup>MC</sup>) régions boisées tempérées (RBT), ensemble de vêtements intégrés (EVI); et
- (b) Pa Patrons de papier - Patrons de papier pour toutes les tailles sous le code de style SPIECS13. La taille 7034 (rég/méd) doit être utilisée aux fins de l'appel d'offres.

Remarque: Les patrons pour la Pantalons en molleton de combat, dessin de camouflage canadien (DCamC<sup>MC</sup>) régions boisées tempérées (RBT), ensemble de vêtements intégrés (EVI) doivent être utilisés pour la construction de Pantalon en Molleton, Brun. Aux fins de l'appel d'offres, les patrons de papier de la taille 7034 seulement sont fournis aux soumissionnaires. L'ensemble complet est fourni au soumissionnaire retenu après l'adjudication du contrat et est disponible en format papier, en tailles distinctes, ou en planche de gradation de patrons.

## 2.0 **EXIGENCES**

### 2.1 Conception

Le modèle doit être conforme au modèle réglementaire DSSPM 107-03 et doit incorporer les éléments suivants:

- (a) Coupe ample;
- (b) Fermeture à glissière sur le devant;
- (c) Poches cavalières avec fermetures à glissière;
- (d) Taille élastique réglable;
- (e) Pièces de renfort au siège et aux genoux;
- (f) Fermeture à glissière au bas de la jambe avec patte de réduction; et
- (g) Finition extérieure brun.

## 2.2 Matériaux

Les exigences suivantes s'appliquent:

- (a) Tissu extérieur - Le tissu extérieur doit être le Tricot de polyester, velours double face, Brun;
- (b) Pièces de renfort - Le tissu pour les renforts du fond et du genou doivent être en tissu croisé de nylon/coton, Brun, imperméable à l'huile ou à l'eau;
- (c) Tricot - Le tricot pour les sacs des poches doivent:
  - i. Être fait de nylon Dtex à fil continu 44/12, de 62 à 65 g/m<sup>2</sup>, fabriqué sur un métier chaîne pleine largeur de calibre 28; et
  - ii. Couleur: Noir;
- (d) Élastique - L'élastique de taille doit:
  - i. Avoir une largeur de 4.5 cm (1.75 po);
  - ii. Être fabriqué en tricot avec 43 % de caoutchouc extrudé, 19 % de monofilament de polyester transparent et 38 % de polyester texturé;
  - iii. Masse: 1.5 kg (3.3 lbs) par 91.4 m (100 yds) (+/- 10%);
  - iv. L'allongement: 90% to 100%; et
  - v. Couleur: Noir;
- (e) Fermetures à glissière - Les fermetures à glissière doivent se conformer comme suit:
  - i. Fermeture du devant: Class 2, Type 1;
  - ii. Poches et système de réduction aux chevilles: Class 3, Type 1;
  - iii. Avoir des dents verrouillables de type monofilament (spirale), un curseur à blocage automatique, un tirette court et un ruban en 100% polyester conforme à la norme D- 83-001-005/SF-001; et
  - iv. Être un ton de terre non-fluorescent qui correspond à le tissu extérieur en brun;
- (f) Ruban auto-agrippant à boucles et à crochets - La ruban auto-agrippant à boucles et à crochets doit:
  - i. Être à fond uni, Type I, Classe 1 en 100% nylon ordinaire conforme à la norme A-A-55126 B;
  - ii. Être un ton de terre non-fluorescent qui correspond à le tissu extérieur en brun; et
  - iii. Largeur: 18 mm (0.75 po);
- (g) Extrafort - L'extrafort servant à renforcer la couture arrière de la taille et la boutonnière du cordon de serrage doit être:
  - i. Offert dans le commerce en nylon 100% ou en polyester 100%;
  - ii. Largeur: 2.5 cm (1 po);
  - iii. Masse: 218 m/kg (110 yds/lb); et
  - iv. Être un ton de terre non-fluorescent qui correspond à le tissu extérieur en brun;
- (h) Cordon de serrage – Le cordon de serrage à la taille et les lanières des fermetures à glissière doivent:
  - i. Être faits de fibres synthétiques filées de type I conformément à la spécification D-80-001-028/SF-001; et
  - ii. Être un ton de terre non-fluorescent qui correspond à le tissu extérieur en Brun;
- (i) Dispositif de blocage du cordon de serrage - Le dispositif de blocage du cordon de serrage doit:

- i. Être en acétal offert dans le commerce;
  - ii. Être autobloquant de type verrouillage à roulette; et
  - iii. Avoir dimensions approximative comme suit:
    - a. Longueur: 22.3 mm (0.875 po);
    - b. Largeur: 20.3 mm (0.8125 po); et
    - c. Profondeur: 5 mm (0.22 po);
- (j) Fil - Les exigences suivantes s'applique:
- i. Fil pour les coutures et les piqûres doit:
    - a. Être un fil polyester guipé de polyester (R 45 Tex) conformément au les exigences de la norme A-A-50199; et
    - b. Être un ton de terre non-fluorescent qui correspond à le tissu extérieur en Brun;
    - c. Être un fil polyester guipé de polyester (R 27 Tex) conformément au les exigences de la norme A-A-50199; et
    - d. Être un ton de terre non-fluorescent qui correspond à le tissu extérieur en Brun;
- (k) Tous les matériaux doivent provenir et être fournis par l'Entrepreneur.

### 2.3 Tailles

Les Pantalons doivent être disponibles dans les tailles suivantes selon le Guide des tailles à l'Appendice 2:

Entrejambe (po)	Taille (po)					
	26	30	34	38	42	46
64	X	X	X			
67		X	X	X	X	
70		X	X	X	X	X
73		X	X	X	X	X
76			X	X	X	X

Les Pantalons doivent aussi être disponibles dans les tailles spéciales lorsque les tailles ci-dessus ne sont pas appropriées.

### 2.4 Coupe

Les exigences suivantes s'appliquent:

- (a) Les Pantalons doivent être coupés à l'aide de copies des patrons de papier fournis par le gouvernement comme suit:
- i. Les patrons de papier incluent la réserve de couture, mais pas la réserve de confection; et
  - ii. L'Entrepreneur sera responsable de toute modification qu'il juge nécessaire pour avoir une réserve de confection qui convient à leur méthode de production, sans toutefois modifier la conception, la qualité ou les exigences spécifiées pour les Pantalons;

Remarque: Les patrons de papier des vêtements de taille spéciale ne seront pas fournis à l'Entrepreneur.

- (b) Les parties en tissu extérieur des Pantalons doivent:
- i. Être taillés et utilisés conformément aux meilleures normes et pratiques commerciales;
  - ii. Être coupées dans le sens de la chaîne, comme il est indiqué sur les patrons de papier; et

- iii. Être coupé de sorte à éviter les variations de nuance dans les pièces coupées dans des tissus de ce type.

## 2.5 Couture

Les exigences suivantes s'appliquent:

- (a) Les coutures et les piqûres doivent:
  - i. Avoir les coutures effectuées lisses et régulières et laisser des réserves de couture égales;
  - ii. Avoir les points piqués avec précision à distance égale par rapport aux bords de couture conformément aux prescriptions;
  - iii. Avoir les bouts de fil coupés et retirés;
  - iv. Avoir le début et les extrémités des coutures et des piqûres à points noués et les casses de fil arrêtés par des points arrière comportant de 3 à 4 points quand aucune autre méthode n'est utilisée pour arrêter la fin d'une couture; et
  - v. Avoir la tension du fil réglée pour assurer des points égaux et bien faits. Les sauts, les plissements ou les points mal faits ne sont pas acceptables;
- (b) Sauf indication contraire:
  - i. Toutes les coutures doivent être conformes à la norme CAN/CGSB-54.1;
  - ii. Réserves de couture doivent être d'au moins 9.5 mm (0.375 po);
  - iii. La couture et le surfilage peut être fait en une ou deux opérations;
- (c) Sont prescrites:
  - i. Le surfilage doit être exécuté avec une surfileuse à trois fils et comporter au moins huit (8) points par 2.54 cm (1 po);
  - ii. Pour cousues et retournées, il faut préparer adéquatement les bords;
  - iii. Des coutures et des surpiqûres doivent être exécutées à points de chaînette ou à points noués et compter de huit (8) à dix (10) points par 2.54 cm (1 po);
  - iv. Des surpiqûres à l'aiguille double doivent être exécutées avec les aiguilles espacées de 6.4 mm (0.25 po);
  - v. Brides d'arrêt doivent avoir une longueur de 12.7 mm (0.5 po) et au moins vingt (20) points de recouvrement;
  - vi. Couture de recouvrement doit être exécuter à six fils, dont quatre fils à l'aiguille, un fil de boucleur de dessus et un fil de boucleur de dessous.; et
  - vii. Des points zigzags doit être réaliser à trois fils, dont deux fils à l'aiguille et un fil de boucleur de dessous;
- (d) Les boutonnières doivent:
  - i. Être de type à œillet avec au moins 22 points par 2.5 cm (1 po);
  - ii. Avoir les extrémités terminées en pointe ou à bride d'arrêt; et
  - iii. Seul l'œillet de la boutonnière doit être taillé aux fins de sortie du cordon;

Remarque: On peut aussi utiliser des œillets à fil circulaire.

- (e) Ruban auto-agrippant à boucles et à crochets doivent être piqués à 3.2 mm (0.125 po) du bord. Il faut s'assurer que la piqûre s'étend sur la portion comportant les boucles et les crochet;

## 2.6 Étiquette de marquage et d'entretien

Les Pantalons doivent inclure une étiquette de marquage et d'entretien comme suit (voir **Error! Reference source not found.**):

- (a) Une étiquette placée 5-10 cm (2-4 po) du centre du dos et piqué sur tous les bords à 1.6 mm (0.0625 po);
- (b) Être de couleur havane pâle, et doit être imprimée en noir, en anglais et en français, en caractères d'au moins 3,2 mm (0,125 po) et d'au plus 6,4 mm (0,25 po) de hauteur, à l'exception de la taille qui doit être deux fois plus grande que les autres caractères;
- (c) Une étiquette conformément au document D-80-001-055/SF-001 et doit inclure:
  - i. Nomenclature abrégée:  
  
PANTS, FLEECE, BROWN  
PANTALONS EN MOLLETON, BRUN
  - ii. Numéro de nomenclature OTAN (NNO) pour chaque taille;
  - iii. Taille en hauteur et en poitrine;
  - iv. Taille OTAN;
  - v. Numéro du contrat;
  - vi. Mois et année de fabrication;
  - vii. Teneur en fibres;
  - viii. Symboles d'entretien; et
  - ix. Instructions d'entretien;
- (d) Symboles d'entretien conforme à la norme CAN/CGSB-86.1-2003 comme suit:
  - i. Tableau 1 – Lavage – Symbol 11;
  - ii. Tableau 2 – Blanchiment – Symbol 3;
  - iii. Tableau 3 – Séchage – Symbol 4;
  - iv. Tableau 4 – Repassage/Pressage – Symbol 5; et
  - v. Tableau 5 – Nettoyage professionnel – Symbol 3;
- (e) Inclure un code à barres conforme à l'appendice 3 du document D-LM-008-002/SF-001, identifiant le numéro de nomenclature OTAN.

## 2.7 Confection

Les Pantalons doivent être fabriquées selon les exigences suivantes:

- (a) **General** - Les Pantalon doit être un pantalon pleine longueur et doit comprendre les éléments suivants:
  - i. Ceinture montée élastique et braguette pour faciliter l'enfilage et le déshabillage;
  - ii. Poches sur le devant avec fermeture à glissière;
  - iii. Pièces de renfort au fond et aux genoux pour le confort et la durabilité; et
  - iv. Réduction au bas de jambe pour faciliter l'enfilage et le déshabillage
- (b) **Ceinture montée** - La ceinture montée doit comprendre les éléments suivants:
  - i. Une boutonnrière ou un œillet circulaire renforcé pour un cordon de serrage;
  - ii. Un cordon de serrage enfilé dans un dispositif de blocage;
  - iii. Les extrémités de l'élastique de la ceinture montée doivent être piquées dans la couture au dos; et
  - iv. Un morceau de ruban sergé couvrant la couture à l'intérieur et à l'extérieur de la ceinture montée;

- (c) **Braguette sur le devant** - La braguette doit comprendre les éléments suivants:
- i. Une parementure de braguette en sergé;
  - ii. Les bords de la braguette rabattus pour assurer une bonne fermeture;
  - iii. Le bas de l'ouverture renforcé d'une piqûre en triangle;
  - iv. Le haut de la braguette fixé avec une piqûre en carré de 19.1 mm (0.75 po) exécutée au-dessus de l'arrêt de la fermeture à glissière; et
  - v. Une lanière enfilée dans la tirette de la fermeture à glissière, avec les extrémités nouées et thermocollées;
- (d) **Poches** - Les poches sur le devant doivent comprendre les éléments suivants:
- i. Fermeture à glissière, l'extrémité avec réunion au bas; et
  - ii. Sacs de poche en tricot;
- (e) **Pièces de renfort** – Le fond et les genoux doivent comporter des pièces de renfort en sergé;
- (f) **Réduction au bas de jambe et ourlet** - Chaque bas de jambe doit comprendre les éléments suivants:
- i. Une fermeture à glissière à la couture extérieure de chaque jambe;
  - ii. Une lanière enfilée dans la tirette de la fermeture à glissière, avec les extrémités nouées et thermocollées;
  - iii. Une patte faite de tissu extérieur munie d'un morceau de ruban autoagrippant à crochets;
  - iv. Un morceau de ruban autoagrippant à boucles pour l'ajustement de la patte; et
  - v. L'ourlet cousu avec un point de recouvrement en zigzag



**APPENDICE 1 CROQUIS DESCRIPTIFS**

Figure 1: Vues du devant et du dos

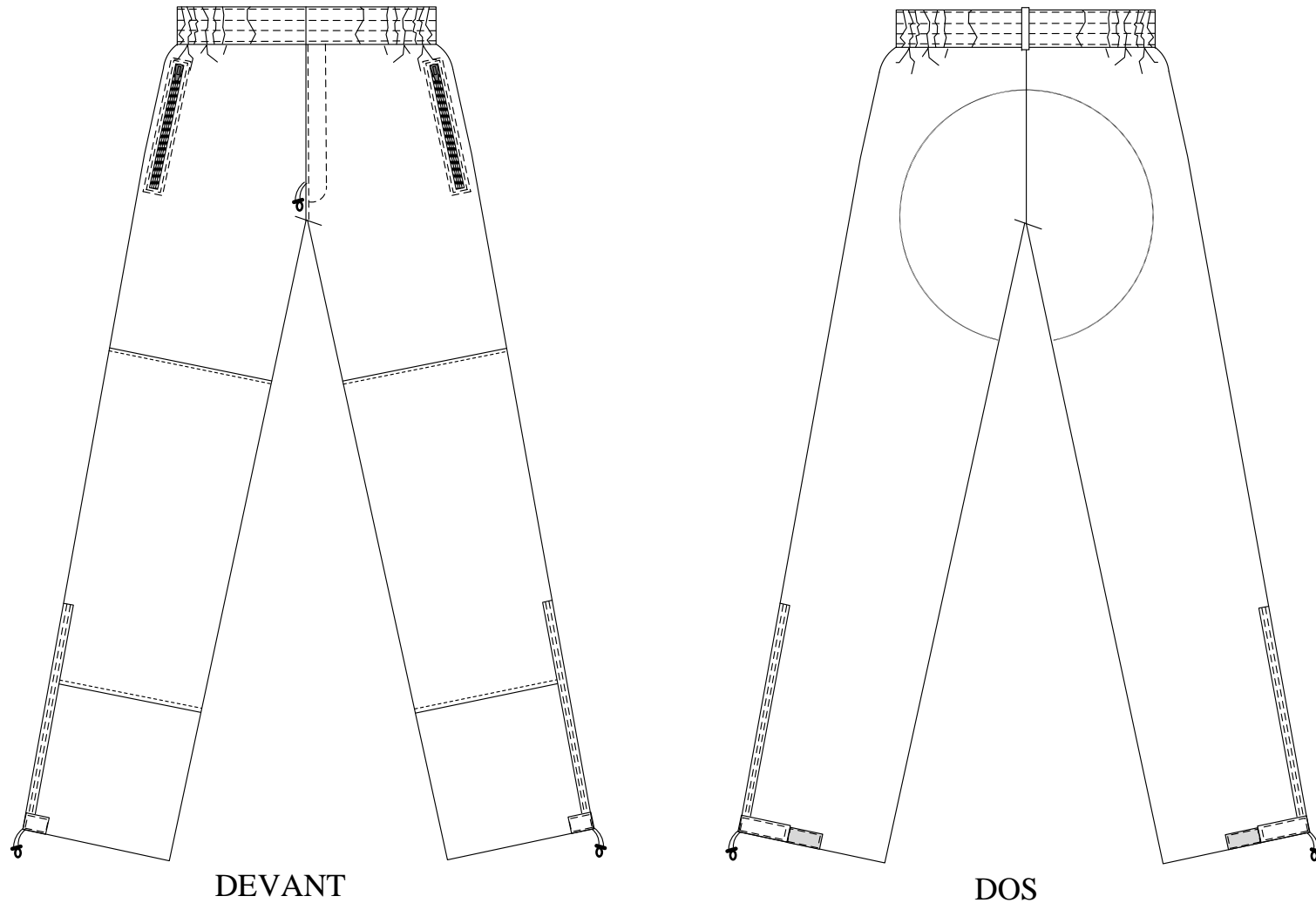


Figure 2: Étiquette de Marquage et d'Entretien

<p>PANTS, FLEECE, BROWN PANTALON EN MOLLETON, BRUN NSN/NNO: 8415-21-XXX-XXXX</p> <p><b>SIZE/TAILLE 7034</b></p> <p>NATO SIZE/TAILLE OTAN: XXXX-XXX Contract No./No. de contrat: WXXXX-XXXXXX Date de/of manufacture: mm/yy FIBRE CONTENT: 100% POLYESTER</p> <p></p> <hr/> <p>1. MACHINE WASH IN LUKEWARM WATER (NOT EXCEEDING 40 DEGREES CELCIUS) WITH REDUCES AGITATION. 2. DO NOT BLECH. 3. TUMBLE DRY AT LOW TEMPERATURE AND REMOVE ARTICLE AS SOON AS IT IS DRY. 4. DO NOT IRON OR PRESS. 5. DO NOT DRY CLEAN.</p> <hr/> <p>1. LAVAGE A L'EAU TIEDE (TEMPERATURE MAXIMALE DE 40 DEGRES CELSIUS) AVEC CADENCE DE BRASSAGE MODEREE. 2. NE PAS UTILISIER D'AGENTS DE BLANCHMENT CHLORES. 3. SECHAGE EN MACHINE A TAMBOUR A BASSE TEMPERATURE RETIRER L'ARTICLEDE LA DECHEUSE DES QU'IL EST SEC. 4. NE PAS REPASSER NI PRESSER. 5. NE PAS NETTOYER A SEC.</p> <hr/> <p>I.D. _____</p>
--

**APPENDICE 2 TABLEAU DES MENSURATIONS**

MENSURATIONS					MENSURATIONS DU VETEMENT							
TAILLES EN HAUTEUR ET ATOUR DE LA TAILLE	HAUTEUR SANS CHASSEURS		TAILLE	Numero de L'OTAN	TAILLES OTAN	TAILLE NON ETENDUE	SIEGE 4 PO AU-DESSUS DE LA COUTURE D'ENTREJAMBE	TOUR DE CUISSE, 1 PO SOUS LA FOURCHE	BAS DE JAMBE AVEC FERMATURE A GLISSIERE FERMEE	COUTURE EXTERIEURE	COUTURE EXTERIEURE DU HAUT DE LA CEINTURE	LONGEUR DE LA FERMATURE A GLISSIERE AU BAS DE LA JAMBE
6426	5' 1" to	X-COURT	23-26	8415-20-011-8096	7075-6070	22	38	24	15	26	37	12
6430	5' 3 1/2"		27-30	8415-20-011-8097	7075-7080	26	42	26				
6434			31-34	8415-20-011-8098	7075-8090	30	46	28				
6730	5'4"	COURT	27-30	8415-20-011-8099	7580-7080	26	42	26	15	28	40	13
6734	to		31-34	8415-20-011-8100	7580-8090	30	46	28				
6738	5'6 1/2"		35-38	8415-20-011-8101	7580-9000	34	50	30				
6742			39-42	8415-20-011-8102	7580-0010	38	54	32				
7030	5'7" to 5'9 1/2"	REG.	27-30	8415-20-011-8103	8085-7080	26	42	26	15	30	43	14
7034			31-34	8415-20-011-8104	8085-8090	30	46	28				
7038			35-38	8415-20-011-8105	8085-9000	34	50	30				
7042			39-42	8415-20-011-8106	8085-0010	38	54	32				
7046			43-46	8415-20-011-8107	8085-1020	42	58	34				
7330	5'10" to 6'1/2"	GRAND	27-30	8415-20-011-8108	8590-7080	26	42	26	15	32	46	14
7334			31-34	8415-20-011-8109	8590-8090	30	46	28				
7338			35-38	8415-20-011-8110	8590-9000	34	50	30				
7342			39-42	8415-20-011-8111	8590-0010	38	54	32				
7346			43-46	8415-20-011-8112	8590-1020	42	58	34				
7634	6'1" to 6'3 1/2"	X-GRAND	31-34	8415-20-011-8113	9095-8090	30	46	28	15	34	48 1/2	14
7638			35-38	8415-20-011-8114	9095-9000	34	50	30				
7642			39-42	8415-20-011-8115	9095-0010	38	54	32				
7646			43-46	8415-20-011-8116	9095-1020	42	58	34				
TOLERANCE PLUS OU MOINS						1	1	1/2	1/2	1/2	3/4	0